



DRDB1BA

2024 - 2025



DRDB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le droit est l'ensemble des règles juridiques qui organisent la vie en société. Les études de droit visent ainsi à former celles et ceux qui seront en mesure de répondre aux enjeux juridiques actuels et de demain. Mondialisation, développement durable, économie numérique, transition énergétique... les juristes sont en prise directe avec les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels, de nos sociétés contemporaines. C'est pourquoi ce programme de bachelier en droit poursuit un double objectif :

- d'une part, à travers les enseignements de nature juridique, procurer les connaissances de base des principales matières juridiques, ainsi qu'une aptitude à la compréhension et au maniement pratique du raisonnement juridique ;
- d'autre part, à travers les cours en sciences humaines, permettre d'acquérir une culture universitaire rigoureuse dans l'ensemble des sciences humaines qui peuvent contribuer à une réflexion critique sur les enjeux (notamment éthiques, politiques et socio-économiques) des phénomènes juridiques.

Ainsi, le programme ne se limite pas à une stricte étude des règles juridiques mais s'intéresse aussi aux valeurs qui les sous-tendent et à leur mise en contexte.

Le campus Saint-Louis - Bruxelles organise, depuis plus de trente ans, le bachelier en droit à horaire décalé. Les cours sont organisés à Bruxelles, du lundi au vendredi, de 17h à 20h (voire 21h) ainsi que certains samedis matin. La formation ouvre le droit au [congé éducation payé](#), pour les travailleurs du secteur privé.

Les unités d'enseignement sont dispensées selon une pédagogie tantôt classique (cours "ex cathedra"), tantôt pratique et participative (séminaires, travaux pratiques, accès aux sources numériques du droit), suivant des méthodologies pédagogiques propres au public adulte. Le diplôme ouvre sans restriction au master en droit à horaire décalé ou à horaire de jour.

Votre profil

Les études de droit requièrent des compétences intellectuelles particulières : précision dans le langage, aptitude au raisonnement, à l'abstraction, à l'analyse et à la synthèse; esprit critique. La maîtrise des idées et des concepts est indispensable.

L'essentiel de la démarche du juriste consiste, en effet, en un travail de définition et de classement des notions. On attend des juristes un sens aigu de la justice et de l'équité. Une extrême rigueur dans l'expression orale et écrite est absolument indispensable.

La formation à horaire décalé s'adresse particulièrement à celles et ceux qui souhaitent compléter ou réorienter leur formation, progresser dans leur carrière ou réaliser un projet d'études tout en étant au travail durant la journée ou à la recherche d'un emploi.

DRDB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ses études de bachelier en droit, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires

Développement d'une solide culture en sciences humaines et sociales non-juridiques, propre à décoder, dans une perspective résolument interdisciplinaire, les phénomènes juridiques.

Exemples : Philosophie et philosophie morale, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Sociologie, Psychologie, Histoire des institutions et du droit I et II, Économie, ainsi que l'ensemble des unités d'enseignement optionnelles.

II. Acquérir des savoirs spécifiquement juridiques

- Maîtrise des concepts, règles et principes de la plupart des branches du droit belge et du droit européen, et familiarisation avec quelques notions-clefs des branches du droit dont l'étude est réservée au Master en droit, à l'instar du droit international privé, du droit international public et du droit fiscal.

Exemples : Fondements romains et éléments d'Histoire du droit privé, Droit constitutionnel I, II et III, Droit des biens, Droit pénal, Procédure pénale, Fondements institutionnels du droit européen, Droit des obligations, Droit des contrats et de la responsabilité civile, Droit du travail, Droit administratif, Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux, Droit de l'entreprise, Droit judiciaire ; les unités d'enseignement optionnelles à composante juridique ; les Travaux pratiques sans casus.

- Maîtrise des règles secondaires qui articulent les différentes sources formelles du droit, et capacité à appréhender le Droit comme un système.

Exemples : Sources et principe du droit, Droit constitutionnel I, II et III, Introduction critique à la pensée juridique contemporaine

- Capacité à poser un regard critique sur le droit à l'aide des ressources de la théorie du droit et de la philosophie du droit, et prise de conscience du caractère relatif et évolutif des solutions juridiques et des controverses que celles-ci peuvent générer.

Exemples : Droit naturel, Introduction critique à la pensée juridique contemporaine, Séminaire de théorie du droit, Exercices pratiques de droit (travaux pratiques avec casus).

III. Acquérir les méthodes et outils de la démarche scientifique

- Maîtrise des méthodes et des outils de la recherche documentaire en droit (législation, jurisprudence, doctrine), en vue d'en exploiter les résultats, notamment dans des travaux personnels.

Exemples : Séminaire de méthodologie juridique, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Séminaire de théorie du droit

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en droit à horaire décalé est un programme de 1er cycle de 180 crédits, répartis en 3 blocs annuels de 60 crédits (bloc 1, bloc 2, bloc 3).

Activités d'enseignement communes

Ce programme comporte :

- des activités d'enseignements de nature juridique, visant à étudier les différentes branches du droit.
Exemples : Fondements romains et éléments d'Histoire du droit privé, Sources et principes du droit, Droit constitutionnel I, II et III, Droit des biens, Droit pénal, Procédure pénale, Droit des obligations, Droit des contrats et de la responsabilité civile, Droit du travail, Droit administratif, Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux, Droit de l'entreprise, Droit judiciaire, etc.
- des activités d'enseignement en sciences humaines, qui contribuent à une réflexion critique sur les enjeux des phénomènes juridiques.
Exemples : Philosophie et philosophie morale, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Sociologie, Psychologie, Histoire des institutions et du droit I et II, etc.

Langues

L'apprentissage des langues est progressif :

-

o Langues

<input checked="" type="radio"/> BHDDR1140	Langue anglaise	
--	-----------------	--

PRÉREQUIS ENTRE COURS

○ BHDDR1130	Séminaire de méthodologie juridique	Thibaut Slingeneyer de Goeswin	EC [q1+q2] [15h] [4 Crédits]
-------------	-------------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------------

o Langues

○ BHDDR1140	Langue anglaise	EC
-------------	-----------------	----

DRDB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- 🇫🇷 Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation

o Tronc commun

● BHDDR1213

DRDB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation**o Tronc commun**

○ BHDDR1312	Droit des contrats et de la responsabilité civile + Travaux pratiques avec casus associés ■	Catherine Delforge	[FR] [q2] [45h +9h] [7 Crédits] 🌐
○ BHDDR1314	Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux + Travaux pratiques avec casus associés ■	Jehanne Sosson Fabienne Tainmont	[FR] [q1] [60h +9h] [8 Crédits] 🌐
○ BHDDR1319	EU law foundations + Travaux pratiques avec casus associés ■ <i>Les étudiants suivent les deux UE de Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux et EU law foundations</i>		



DRDB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles

- [Master \[120\] en droit \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve)

Autres masters accessibles au terme du programme

- [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve) (lire également ci-dessus)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en communication](#) (Louvain-la-Neuve)